



**SOCIÉTÉ DES AMIS DE SAINT-SYLVESTRE
ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT**

87240 SAINT-SYLVESTRE
Association Loi de 1901 - C.C.P LIMOGES 1230-31 F

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU
30 AOÛT 2009**

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Sur convocation de son Président, Jean François MOUGNAUD, la Société des Amis de SAINT-SYLVESTRE et de l'ABBAYE de GRANDMONT s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire le Samedi 29 Août 2009 à la Salle des Fêtes de Saint-Sylvestre.

Le Président, Jean François MOUGNAUD, est entouré du Conseil d'Administration :

*Suzanne CHAMBAUD, Secrétaire
Claude POTHIER, Archiviste
Charles DENIAU, Trésorier
Véronique BELLIER, Secrétaire adjointe*

Sont présents :

Mme et Mr Guy AUBINEAU, Mr Olivier BARON, Mr Claude BIRON, Mr François BOUCHER, Mme Michelle BOURBONNAUD, Mme Odile BOW, Mme Christine BROUSSEAU, Mr Philippe CAMPAGNE, Mme Jacqueline CASSE, Mme et Mr Jean-Louis CAPLAN, Mme et Mr Claude CHARTRE, Mme et Mr Jean-Claude COUASNON, Mr Maurice COUTURIER, Mr Patrick DELAGE, Mme Annick DENIAU, Mme Kate DOUGLAS, Mme Carole HUTCHISON, Mme Martine LARIGAUDERIE, Mr Jean Richard MANSENCAL, Mme Christine MARTINEZ, Mme Françoise MOUGNAUD, Mr Pierre MOUGNAUD, Mr Bernard PICARD, Mme Edmond de SEZE, Mr Pierre VALLIN, Mr André VEYRIER.

Se sont faits excuser ou ont envoyé leur pouvoir :

Mme et Mr Henry BARRET, Mme et Mr François BELLIER, Mr Guy BELZANNE, Me Gérard BEX, Mr Georges BIRON, Mme Michèle BOUCHERON, Mr Jean Pierre BOUCHERON, Mme Jacqueline COTTARD, Mme Andrée DEGLANE, Mr Jean DESFORGES, Mme Micheline DUCHATEAU, Mme et Mr Michel FOUGERAT, Mr Pierre GERAIN, Mr Jean-Louis de LA GUERONNIERE, Mr et Mme Etienne HARDOUIN, Mme et Mr Michel JOZEAU, Mme et Mr Claude JURION-LE NIVEZ, Mme Marie Christine LEJEUNE, Mme Violette LENEL, Mme Jacqueline MARCHAND, Mme et Mr Jacques MAYERAS, Mme et Mr Claude

Il n'est donc pas nécessaire de le remplacer, puisqu'il est toujours parmi nous.

Votre Association va bien, votre trésorier va vous le dire dans un instant, elle va bien parce qu'elle a de nouveaux membres, elle est bien vivante, et la malédiction dont certains voulaient nous voir frappés ne s'est pas encore manifestée.

Bien plus, le don de la famille TOURNAUD-BARRET, puis l'acceptation de la famille BUFFETAUD de nous vendre une partie des terrains de l'Abbaye, nous laissent maintenant entrevoir un avenir digne de vous tous, pour peu que nous sachions retrousser nos manches.

Cette année, suite à un long travail familial, vous avez à votre disposition un petit fascicule relatant l'historique de notre association, depuis la création en 1926, du Comité pour les réparations de l'Eglise de Saint-Sylvestre. Il est composé de documents d'archives qui expliquent pourquoi et comment, alors que la municipalité de l'époque ne voulait pas réparer les dommages du temps, une poignée de femmes et d'hommes prirent des initiatives, réunirent beaucoup de monde et beaucoup d'argent, et sauvèrent d'une ruine certaine, cet édifice que nous admirons tous aujourd'hui.

Mais, ainsi que je l'ai écrit, je pense que l'essentiel reste à faire. Pourtant, je pense que nos anciens, de votre famille pour un grand nombre d'entre vous, peuvent être fiers de ce que vous avez fait avec votre association.

Ce petit fascicule est proposé à 5€, au profit de l'association bien entendu.

Le trésorier Charles DENIAU, prend alors la parole pour reprendre les différents points du compte rendu des comptes de l'exercice 2008, qui a été envoyé à chaque adhérent avec la convocation à l'assemblée générale.

Il explique avec talent que les recettes dues aux cotisations sont en constante augmentation, de 30% en particulier cette année, que les dépenses ont été très modérées, et que le résultat de l'exercice est largement excédentaire de presque 1200€.

L'assemblée, consultée sur ce point, approuve les comptes à l'unanimité et accorde le quitus au trésorier.

Propriétaires à Grandmont, pour quoi faire ?

Le Président Jean François MOUGNAUD rappelle quelques évènements survenus depuis la dernière assemblée générale. Après de longues formalités dues à la division de certaines parcelles, il a fallu faire intervenir un géomètre qui, grâce à notre ami André VEYRIER, a pu procéder aux modifications cadastrales requises. La signature avec la famille BUFFETAUD a eu lieu chez Me BEX le 30 Mars 2009, et dès le 21 Avril nous recevions une lettre de la DRAC nous demandant la confirmation de notre achat. Ce qui a été fait le 14 Mai en proposant quelques dates pour que nous venions expliquer notre progression et le détail des parcelles acquises.

Nous sommes aujourd'hui propriétaires d'environ 15000m² à Grandmont et pourtant, n'oublions pas que nous n'avons pas pour vocation d'être propriétaires. Nous ne le sommes devenus que parce qu'il le fallait pour permettre à des administrations compétentes, comme la DRAC, de pouvoir enfin rechercher sur le site les traces cachées de ce brillant passé.

C'est pourquoi, alors que nous recherchions un interlocuteur compétent pour établir des relations efficaces avec la DRAC, Martine LARIGAUDERIE a accepté de mettre ses compétences à la disposition de Grandmont. Ses connaissances du site, des différents intervenants administratifs, et son goût pour la recherche ne pourront qu'être profitables pour tous et nous lui confions avec beaucoup de confiance cette complexe mission.

En attendant, nous avons prévu de faire quelques travaux, en particulier l'abattage des arbres qui démolissent les murs, tout en laissant en place les racines qui retiennent les pierres. Nous avons également prévu des clôtures, le tout pour environ 3600€, et nous avons

alors sollicité une subvention auprès du Conseil Général de la Haute-Vienne. Nous avons reçu depuis quelques jours l'accord tacite de la Présidente du Conseil Général, Madame M.F.PEROL-DUMONT pour une somme de 600€.

Il est important de préciser que toutes les démarches pour rechercher des subventions sont entreprises par le Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac, dont le Président, Mr Pierre VALLIN nous témoigne régulièrement son intérêt par sa présence parmi nous.

Nul doute qu'avec de telles fées penchées sur le berceau de Grandmont, les buts que nous nous sommes fixés et qui sont inscrits dans nos statuts, vont être rapprochés.

Passant alors au point suivant, l'actualisation des statuts, sans modification de fond, le Président Jean François MOUGNAUD expose alors la nécessité de mettre à jour sans rien changer au fond, quelques lignes et termes.

L'un après l'autre, tous les titres et les articles sont alors lus dans leur forme originelle, et le cas échéant une nouvelle écriture est proposée. A chaque modification, les membres de l'assemblée sont sollicités, et l'unanimité a salué ces modifications proposées par le Conseil d'administration.

Vous trouverez ci-joint un exemplaire de ces nouveaux statuts qui vont être déposés en Préfecture.

Un évènement important est à signaler cette année c'est l'édition de la thèse soutenue par notre amie Martine LARIGAUDERIE. Ce travail considérable porte le nom de :

« De l'ermitage à la seigneurie :

l'espace économique et social de Grandmont, XII-XVIIIe siècles »

Cet ouvrage, en 3 parties adaptation d'une thèse de 3^{ème} cycle, permet de disposer d'une vision d'ensemble de Grandmont, ses crises et ses réussites pendant plus de 700 ans, en privilégiant les aspects sociaux et économiques.

La première partie situe le cadre géographique, politique et religieux.

La seconde partie est consacrée au temporel et à sa gestion.

La troisième partie s'attache à la description d'une seigneurie ecclésiastique

Ce livre est désormais dans notre abondante collection d'ouvrages sur Grandmont, et il est proposé pour le modeste prix de 25€ hors frais d'envoi.

A ce sujet, vous recevrez bientôt une liste de tous les ouvrages que nous diffusons, avec une description sommaire, ainsi que le prix et le moyen de se les procurer.

Jean François MOUGNAUD rend compte ensuite des résultats de l'exposition organisée par le comité des fêtes de Saint-Sylvestre dans laquelle nous avons un stand, puis de la fréquentation et des visites de la Chapelle de Grandmont, où il a proposé tous les jours du mois d'Août une découverte de l'histoire de l'Abbaye de Grandmont.

	2007	2008	2009
Exposition communale	166€	67€	62€
Chapelle de Grandmont	569€	380€	526€
Nombre de visiteurs à la Chapelle ayant suivi la visite.	173	157	163

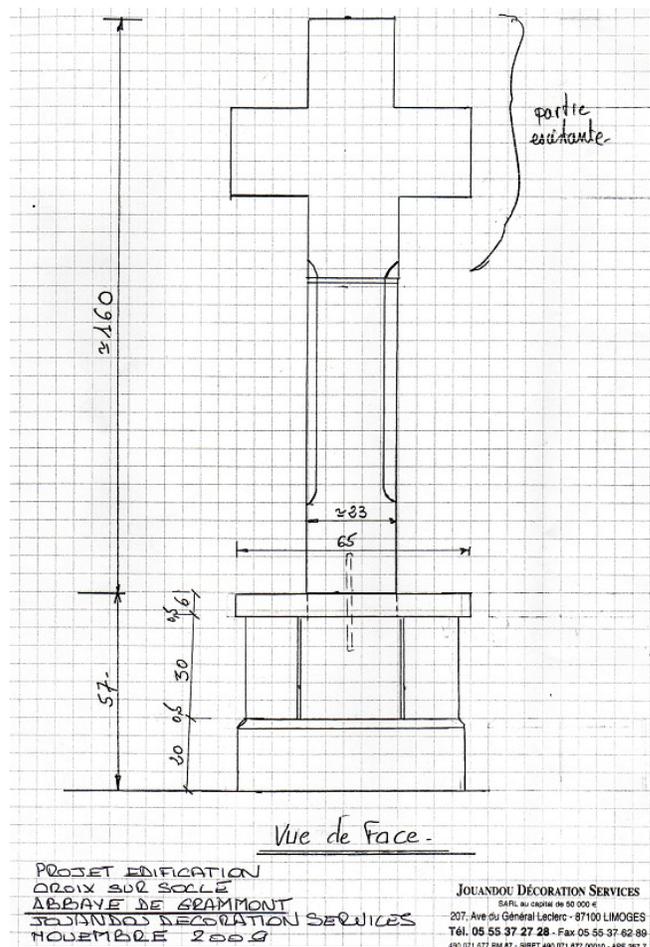
Plusieurs intervenants ont alors successivement pris la parole.

Carole HUTCHISON nous a raconté, avec de très belles photos, l'histoire des travaux réalisés à Rauzet. Pour chaque étape, photo avant et photo après. Il est impressionnant de voir comment la ténacité, la volonté, le courage, le dévouement et la compétence, ont

transformé une ruine en une jolie petite Eglise émouvante où des manifestations peuvent déjà avoir lieu, que ce soient des réunions ou des concerts.

Nos trois amies, puisqu'il faut bien sûr associer à cette réussite Kate DOUGLAS et Martine LARIGAUDERIE, ont été chaleureusement applaudies pour ce magnifique résultat.

Une demande nous a été transmise concernant l'avancement des travaux pour mettre en place la Croix offerte à l'association par Mme STERN. Les entreprises contactées pour des devis se sont manifestées par leur silence. Heureusement, grâce en particulier à Mr Maurice COUTURIER et à Mme Suzanne CHAMBAUD, la marbrerie JOUANDOU de Limoges, est venue sur place, a compris ce que nous cherchons, et doit nous faire parvenir un devis dans les prochains jours.



Martine LARIGAUDERIE nous a dit que certaines croix n'avaient pas forcément un caractère religieux. En effet, beaucoup de ces croix marquaient la propriété, les limites des seigneuries, les lieux où s'exerçait la juridiction, les limites des terres d'un village, ou les croisements de chemins. On nous signale pour mémoire qu'il existait une croix sur un socle de pierre en 1902, devant la Chapelle de Grandmont, ainsi que l'aurait décrit la Société d'Etudes Historiques et Archéologiques de Tulle.

Martine LARIGAUDERIE nous parle ensuite d'Etricor, pour laquelle notre ami Michel FOUGERAT est très dévoué. Tous les ravalements extérieurs ont été faits, les vitraux sont enfin terminés et illuminent la Chapelle de leur qualité et de leur sobriété. Bientôt, la statue de Saint Pardoux viendra renforcer la beauté et la douceur que l'on ressent à l'intérieur. Ce Saint était vénéré tout spécialement parce que c'était le protecteur des troupeaux.

Martine nous parle aussi de son inquiétude concernant la Celle de Badeix dont l'état est désolant. Le manque d'entretien, aggravé par une division de la propriété en 3 parties, le temps, et le manque de connaissances, ont gravement marqué ces dernières années. Dans le but d'assainir les bâtiments, l'un des copropriétaires a creusé sous les murs pour faciliter les écoulements, mais a durablement et gravement endommagé la structure porteuse. C'est une affaire qu'elle suit avec beaucoup d'attention, et nous serons à ses côtés pour témoigner de l'intérêt historique que constitue cette Celle.

Enfin, Martine LARIGAUDERIE nous a parlé de l'influence des phénomènes climatiques et des fureurs de la terre, sur la vie de l'Abbaye. Les tremblements de terre(celui de 1579 aurait duré environ 1 heure), mais aussi les périodes de grands froids ou de grandes sécheresses, ont eu des effets durables sur les comportements de l'Abbaye. Ces phénomènes entraînant des famines et marquant les esprits, les populations avaient besoin du réconfort ecclésiastique pour réchauffer les cœurs et les corps. L'Abbaye se comportait alors comme un seigneur local, acquérant telle parcelle, ou distribuant un bien spirituel en échange d'un bien temporel.

De nombreux applaudissements vinrent ensuite féliciter l'oratrice, qui s'accorda alors quelque répit pour s'entretenir avec l'un ou l'autre de son ouvrage.

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance fût levée et chacun salua ses voisins en promettant bien de se revoir l'année prochaine.